

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 20 (1882)
Heft: 46

Artikel: [Nouvelles diverses]
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-187212>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 30.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

et la fasont bourlà dinsè. Por attusi, l'avancivont à mésoura que le frequassivè et cein lào douravè dâi senannès. Et l'est dinse que eilliâo gaillâ, tot ein mènadzeint la rèsse et la détrau, s'espargnivont la peina d'einmoulâ et dè copâ lào provejon dè bou.

Un banquier donnait un diner de douze couverts.

Survient un ami d'enfance qui s'invite sans façon. On n'ose le mettre à la porte ; mais ce *treizième* convive va entraîner quelqu'un dans la tombe. On se met en quête d'un quatorzième. Le banquier descend dans ses bureaux, trouve son caissier occupé, comme tous les caissiers vers six heures du soir, à enfermer des billets de banque dans un portefeuille, lui explique la situation et le force d'accepter à diner sans trop se moquer du motif de l'invitation.

Le caissier, après avoir mis un habit noir et une cravate blanche, paraît au salon ; on le remercie de sa complaisance, et trois convives déclarent que sans son intervention providentielle, ils n'auraient pas diné. A ce moment, le maître reçoit un pli cacheté de noir ; c'est un des convives qui s'excuse : sa femme est morte subitement, et il en est si inconsolable, qu'il ne mangera pas de truffes avant trois jours. On retombe dans le chiffre fatidique. Le caissier devient un embarras : de quatorzième fêté, il devient un treizième gênant. Il le comprend et s'esquive.

Le banquier le reconduit jusqu'au bas de l'escalier en se confondant en excuses : mais à ce moment, paraît sous la voûte de la porte cochère, le médecin de la maison. Le banquier lui saute au cou, le retient à diner et rentre triomphant avec son quatorzième, heureux d'avoir épargné à un employé zélé une pareille mortification. On se met à table, et, à la première cuillerée de potage, la maîtresse de maison, déjà mal disposée, s'évanouit. On la transporte sur son lit, et le médecin déclare qu'elle ne pourra reparaitre à table. Le caissier incorrigible se trouve encore un treizième maudit. L'œil suppliant de son patron lui dictait son devoir, et il va au restaurant du coin manger un bifsteack affranchi des préjugés. Nous aimons à croire que le caissier aura une gratification au jour de l'an.

Un père déçu, a une vive altercation avec celui qui espérait devenir son gendre.

— C'est une trahison, dit ce dernier, c'est une indignité ! Vous m'aviez positivement promis la main de votre fille.

— Que voulez-vous, mon cher monsieur, vous me voyez désolé, mais certaines considérations...

— Je croyais cependant que vous n'aviez qu'une parole.

— Certainement. C'est précisément parce que je n'en ai qu'une, que je la retire.

Une servante, nouvellement débarquée à l'hôtel du Grand-Pont, entre à la cuisine au moment où le chef plonge des écrevisses dans l'eau bouillante. Elle ne peut retenir un geste de répugnance et de compassion. Le cuisinier, qui s'en aperçoit, lui dit : « Ça me produisait d'abord le même effet qu'à vous, mais depuis dix ans que j'en fais cuire, elles doivent y être habituées. »

On en est à la Chartreuse et la conversation tombe naturellement sur les fameuses liqueurs fabriquées par les moines. On parle de la « Bénédictine » faite par les Bénédictins, de la « Trappistine » faite par les Trappistes. Tous ces mots en « *ine* » frappent un convive, qui demande naïvement :

— Quel est donc l'ordre qui fabrique la « Benzine ? »

Tableau !

Un de nos abonnés nous demande ce qu'on entendait par les *officiers d'hausse-col*, dont il est question dans l'article sur nos anciennes milices, publié il y a quinze jours. Nous regrettons de ne pouvoir lui donner une explication exacte, étant peu connaisseur en ces matières. Nous inclinons cependant à croire que le mot est employé par opposition à celui de *bas-officiers* ou *sous-officiers*. En effet, tout officier, dès le grade d'enseigne ou sous-lieutenant, portait autrefois le hausse-col, tandis que les sous-officiers ne le portaient pas. Cela dit, nous recevrons avec plaisir les renseignements qu'on pourrait nous donner à ce sujet.

Nous rappelons la jolie **soirée littéraire et musicale**, donnée ce soir par les **cadets de Lausanne**, au profit de l'artillerie de ce corps. Nous souhaitons le meilleur succès à cette aimable jeunesse.

La prime pour l'énigme publiée dans le supplément, est : 100 cartes de visite.

Théâtre de Lausanne

Dimanche 19 novembre 1882

ADMISSION DES BILLETS DU DIMANCHE

LE BOSSU

Drame en 5 actes et 10 tableaux,
par M.M. Anicet Bourgeois et Paul Féval.

Bureaux à 7 h. — Rideau à 8 h.

La livraison de novembre de la BIBLIOTHÈQUE UNIVERSELLE ET REVUE SUISSE contient les articles suivants :

Le théâtre italien au XVI^e siècle, à propos de deux livres récents, par M. Marc-Monnier. — Pauvre Marcel. — Nouvelle par M. T. Combe (quatrième partie). — L'Égypte contemporaine, par M. V. de Floriant. — Clément Marot, par M. G. Lanson. — La Hollande contemporaine. — La Haye, par M. Ed. Tallichet. — Chronique parisienne. — Chronique italienne. — Chronique allemande. — Chronique anglaise.

Bureau chez Georges Bridel, place de la Louve,
à Lausanne.

Papeterie L. MONNET

Entêtes de lettres ; — enveloppes avec raison de commerce ; — factures ; — cartes de visite ; — cartes de convocation, de bal, de banquet, etc. Copies de lettres, presses à copier, **encre nouvelle** à copier, de 1^{re} qualité. Assortiment de registres et autres fournitures de bureaux.

IMPRIMERIE HOWARD GUILLOUD & C^{ie}